



Communiqué de presse

Amiens, le 5 novembre 2020

Stéphane Haussoulier, Président du Conseil départemental, demande l'autorisation explicite des activités de chasse dans la Somme pendant le confinement

Dans le cadre des mesures de confinement, le Gouvernement oblige à la suspension des activités de chasse sur le territoire national, et notamment dans le département de la Somme.

Le Président du Conseil départemental, Stéphane Haussoulier, a saisi ce jour Barbara Pompili, Ministre de la Transition Ecologique, et Muriel Nguyen, Préfète de la Somme, afin de leur demander d'autoriser la pratique de la chasse durant le confinement et de faire confiance aux chasseurs, acteurs d'une mission d'intérêt général, en leur accordant des dérogations de déplacement pour cette activité.

Les chasseurs participent à la préservation de la biodiversité, à la régulation du gibier pour la protection des cultures. L'exercice de la chasse, aujourd'hui, permet également d'éviter un trop grand nombre de collisions pour les usagers de la route et le trafic ferroviaire, mais aussi de lutter efficacement contre les espèces susceptibles d'occasionner de sévères dégâts dans les cultures de nos agriculteurs, au printemps prochain.

Par ailleurs, les chasseurs d'oiseaux d'eau souhaitent plus que jamais participer à la vigilance sanitaire nécessaire après la détection de 2 cas d'*influenza aviaire H5N8* aux Pays-Bas, près de nos frontières.

La situation des chasseurs isolés, en pleine campagne dans les champs, dans les bois, ou dans leurs huttes ouvertes à tout vent, n'est pas de nature à favoriser la propagation du virus, alors que l'on autorise des rassemblements de clients dans les grandes surfaces, ou encore les activités sportives dans un rayon de moins d'un kilomètre de son domicile.

L'appel responsable des chasseurs de la Somme, dans toute leur diversité, doit être entendu au même titre que toutes les autres activités de nature sont actuellement autorisées.

Contact presse :

Éloïse Devred
03 22 71 81 33
06 11 46 81 18
e.devred@somme.fr